



Compte rendu de la réunion d'information/consultation de la Ville de Stavelot et ses villages alentours (Somagne, Challes)

Lundi 30 mai 2022

Présents :

- 25 habitants : 12 femmes + 13 hommes
 - + 2 échevins
 - + 5 conseillers communaux
- Fondation Rurale de Wallonie : Florence Schmitz, Anne Klein, Bertrand Lecloux
- Auteurs de programme : Fabrice Léonard, Pierre Poncelet

Ordre du jour

La réunion se déroule en 5 parties :

- 1) Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural ?
- 2) Partie 2 : Consultation – À vous la parole !
- 3) Partie 3 : Présentation du diagnostic par l'Auteur
- 4) Partie 4 : Réactions – échanges
- 5) Partie 5 : Suites

Introduction

Nathalie Rentmeister-Mignon, échevine du développement rural, introduit la réunion et remercie l'ensemble des habitants pour leur présence. Elle réexplique le but de la démarche et insiste sur le devoir de réserve observé par les élus, la réunion étant en effet dédiée à l'expression des villageois, sans participation du pouvoir politique.

Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

Une petite vidéo explicative est diffusée à l'assemblée. Elle reprend les principales informations concernant l'ODR (en quoi cela consiste, acteurs, projets menés et subsidiés, étapes, ...).

Pour revoir cette vidéo : <https://vimeo.com/468594734>

Les acteurs de l'Opération sont ensuite présentés :

a) la Commune, qui via son Conseil Communal, a décidé de mener une ODR et d'ainsi consulter et faire participer sa population ;

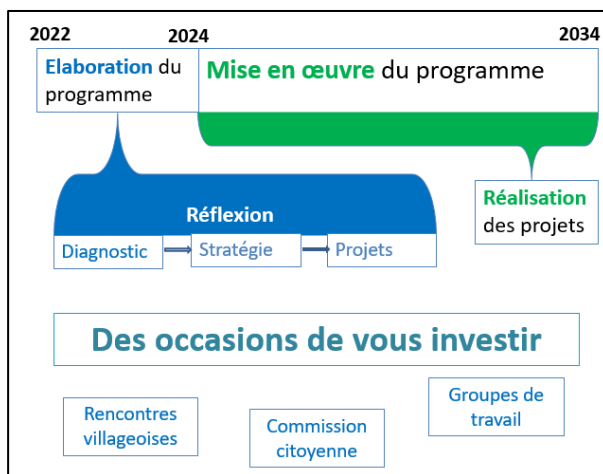
b) la Région Wallonne, qui est à la base de l'ODR, qui est un programme wallon, permettant aux communes de développer la participation de leurs habitants pour améliorer le cadre de

vie et dynamiser la vie locale, tout en bénéficiant de subsides pour la mise en œuvre de certains projets émanant de la population ;

c) les auteurs de programme (les Bureaux *Build Consult* et *Orthogone*) chargés de rédiger le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;

d) la Fondation Rurale de Wallonie, un organisme indépendant chargé d'accompagner la Commune tout au long de son ODR, et garant de la participation citoyenne. La FRW s'occupe d'organiser et d'animer les réunions de participation ; et enfin e) les habitants, qui sont au cœur de la démarche, sans leur participation, l'ODR ne peut être une réussite, ce sont eux le moteur de celle-ci.

Un focus est réalisé sur les différentes étapes de l'Opération, afin de mieux comprendre le déroulement de celle-ci :



Plusieurs exemples de projets réalisés dans d'autres Communes en ODR sont exposés :

Au niveau des infrastructures subsidiées (entre 60 et 90%) :

- Vielsalm : rénovation d'un bâtiment en Maison Multi-Services (MMS) comprenant un local de consultation, une grainothèque, un local de rencontre, l'école des devoirs, une cuisine, 3 logements tremplin, ...
- Olne : la réalisation d'une liaison lente entre 2 villages de la Commune.
- Baelen : le réaménagement de la place du village.
- Jalhay : la construction d'un atelier rural.

Au niveau des projets liés à la dynamique citoyenne :

- Waimes : la mise en place d'un groupe de travail sur les paysages.
- Vielsalm : l'installation de radeaux sur le lac pour permettre aux poissons de frayer et aux oiseaux de nicher plus facilement.



- Baelen : la construction d'une plaine de jeux intergénérationnelle dans les jardins de la Maison de Repos.
- Manhay : la mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité routière.

Questions en lien avec la partie Information

🗨️ L'approbation du PCDR se fera-t-elle avant ou après les élections ? Car vous avez parlé d'une fin d'élaboration du programme en 2024, année des élections. L'ODR ne risque pas d'en pâtir ?

👉 Il importe peu que cette approbation se fasse avant ou après car c'est l'ensemble du Conseil communal qui a décidé de mener cette Opération, majorité et minorité. Des élus des 2 composantes feront par ailleurs partie de la Commission Locale de Développement Rural. De même que chaque chapitre du programme fera l'objet de validation au fur et à mesure par le Conseil communal. Au moment des élections, la réflexion sera déjà bien avancée, et il n'est encore jamais arrivé parmi les communes que nous accompagnons qu'un changement de majorité induise un arrêt ou une volte-face au niveau de l'Opération. Ce serait un manque de respect pour le travail des citoyens et n'apporterait rien à personne.

🗨️ Quelle est la différence entre les 2 programmes (Masterplan et PCDR) sachant que de nombreux points se télescopent ?

👉 Le Masterplan se focalisait sur un périmètre bien précis (ville + villages proches du centre) alors que l'Opération de Développement Rural concerne l'ensemble des villages de la Commune.

Partie 2 : Consultation

Dans cette partie, les habitants vont être consultés sur différentes thématiques rythmant la vie de leur Commune : qu'est-ce qui fonctionne bien ? Qu'est-ce qui fonctionne moins bien ? Quelles sont les idées de projets pour le village, la commune ?

La consultation se déroule en 2 temps :

- 1) Consultation individuelle (20') : réflexion sur les atouts/faiblesses et idées de projets. Les habitants sont invités à noter leurs idées de projets sur des posts-its.
- 2) Consultation collective (40') : partage des idées de projets exprimées et réactions, complétude de ce qui a été proposé. Les échanges se font en plénière. Les participants ont toujours l'occasion de noter leurs idées pendant l'échange.

La possibilité est également donnée aux habitants de faire remonter les problématiques relatives à la sécurité routière via un formulaire à remplir et à déposer dans une urne. L'ensemble du contenu recueilli en lien avec cette thématique sera cartographié et remis au Collège au terme des réunions de consultation.



	Atouts	Faiblesses	Projets
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Le Circuit de Spa-Francorchamps. (6) • Plopsa Coö. (2) • Les promenades balisées (5). • Les synergies entre offices du tourisme. • L'Abbaye = lieu incontournable (3) : musées, expositions temporaires, ... • Le tourisme : attractif et dynamique. (10) • Offre d'un « tourisme vert ». • L'accueil des touristes : HoReCa de qualité. • Le nombre de gîtes : hôtels et gîtes proportionnels en taille et nombre dans les villages. (2) • Le cyclo-tourisme et les courses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités liées au Circuit qui se délocalisent (parade moto organisée à Malmedy et la VW Funcup qui ne vient plus). • La valeur historique de la course et du circuit n'est pas suffisamment mise en valeur. • Les gens qui se rendent au Circuit ne viennent pas consommer à Stavelot-Centre. • Les nuisances liées au Circuit et à Plopsa. • Peu de synergies entre l'Abbaye et la Commune. • Le manque de développement de l'Abbaye (joyau). • Le manque d'un accueil touristique des groupes (cars, mouvements associatifs, ...). • Le manque d'information sur les activités (HoReCa, Abbaye, ...). • Les soucis de balisage des promenades. (2) • Le manque d'accueil des touristes en langue étrangère dans les commerces. • Trop de gîtes de grande capacité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des groupes de discussion autour du développement de l'Abbaye. • Avoir une meilleure intégration entre les pouvoirs gestionnaires de l'Abbaye. • Créer des partenariats avec les villes voisines. • Mettre en valeur de l'ancien tracé du Circuit (belle route, noms des tournants, décoration sur la route). • Apporter une attention particulière à l'entretien du balisage des promenades et à l'installation de petites passerelles pour certaines zones humides. • Réparer les passerelles abîmées sur les tracés de balades balisées. • Promenade de la Truite n°2 (Challes) : réaménager certains endroits (empierrement – certains endroits depuis Wavreumont jusqu'au n°16 de Challes (petits tronçons humides, ...), bancs, ...). (2) • Cyclotourisme/courses : désigner une personne de contact pour les relations avec les organisateurs.



		<ul style="list-style-type: none"> • Cyclotourisme : manque de maîtrise des manifestations – elles ne devraient pas pouvoir fréquenter les GR, idem pour les épreuves moto tout terrain. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rallies automobiles : empêcher d'utiliser les routes nationales et provinciales (obligeant les usagers locaux à de trop longs et trop coûteux détours). • Aider et encadrer les organisateurs dont les participants doivent aussi respecter les habitants (rallies, voitures anciennes, courses vélo, ...). • Mettre en place un accueil des groupes (car, excursions, ...). • Créer une zone agréable pour les mobil'homes. • Améliorer l'intégration des gîtes de grande capacité et de leurs occupants dans certains villages. • Créer des packagings « clé sur porte » pour permettre aux touristes de passer leur week-end à Stavelot. • Restaurer le canotage de la plage de Challes.
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • L'agriculture biologique est très présente, avec quelques beaux exemples de transformation et vente directe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de soutien du monde agricole. • Le peu de diversifications. • Trop peu d'agriculteurs de Stavelot mettent leurs légumes en vente ou sont trop peu connus. 	



<p>Mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les 2 Ravel (4). • La proximité de tout dans la ville. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de mobilité. • Pas de covoiturage à grande échelle. • Les événements sportifs sur le Ravel. • L'accès au Ravel (voies lentes). • Pas d'accès au Ravel par les petits quartiers. • Les difficultés de mobilité pour les PMR. (2) • Les trottoirs du centre-ville/accès PMR sont squattés par l'HoReCa. • L'état des trottoirs. (2) • Les trottoirs sont un danger pour les personnes âgées → difficulté de se déplacer en ville (3). • Il manque de places de stationnement pour les cars et les mobil-homes. • Le manque de vision pour la mobilité douce. • Le manque de pistes cyclables sur les grands-routes → risques d'accidents (2). • Manque d'aides pour la transition de la mobilité (ex : prime vélo). • La fréquence trop faible des transports en commun. (3) → Dernier transport à 18h à Malmedy, ou pour aller ailleurs avec le train de Trois-Ponts → Plus de trains et plus de bus/heure, plus tôt et plus tard. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entamer la transition de la mobilité. • Désenclaver la Place St-Remacle avec d'autres solutions de parking – délester la place de ses voitures (2). • Aménager la place en piétonnier. • Réaménager les trottoirs pour les PMR – aides accès PMR. (3) • Améliorer les déplacements des piétons au centre-ville. (2) • Exploiter le site de l'ancien SPAR pour créer du parking. • Aménagement d'un parking à Challes – à l'emplacement actuel pour PMR et/ou en épi, route de Challes, en-dessous du talus à proximité du bloc « Massin », pour éviter le parking anarchique aux beaux jours et sécuriser les abords du pont de Challes. (2) • Sécuriser au maximum le chemin vers la passerelle de Challes – car énormément de promeneurs avec enfants. • Empêcher le trafic automobile depuis la maison « Yvens » jusqu'à la passerelle (Challes). • Réduire l'accès au centre-ville aux voitures. • Réduire les excès de vitesse aux entrées de Stavelot.
-----------------	---	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés pour les jeunes de rejoindre leurs jobs étudiants (Plopsa Coo par exemple). • Le parcours Vita. • L'état des routes. • L'état de plusieurs voiries est déplorable depuis très longtemps par rapport aux communes voisines. • Défection de certaines routes dans les ruelles. • Les parkings voitures peu attrayants pour les touristes et les habitants (entretien et nettoyage). • Les pavés. (3) – qui se descellent : risque de tomber. • Mobilité difficile vers Liège et Luxembourg → implication touristique et pratique. • Les entraînements cyclistes qui se font « en troupeaux » et bloquent la circulation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ralentir les voitures dans le centre, avenue Ferdinand Nicolai. • Tracer des parkings sur le contournement. • Mettre en place des accès au Ravel par les quartiers retirés (La Briqueterie, ...). • Réaliser un marquage au sol en couleur pour sécuriser les bandes cyclistes, piétons et PMR – de la route de Challes jusqu'à l'entrée du Ravel (à fortiori s'il y a un parking). • Porter une attention particulière à la sécurité routière pour certaines zones ou certains tronçons de villages. • Mettre de la couleur sur la première et dernière marche des escaliers et où il y a du danger pour les malvoyants. • Mettre en place des navettes régulières entre Stavelot et les Guillemins et/ou Luxembourg le vendredi et les week-ends. • Mettre des vélos/trottinettes à disposition des citoyens avec un accès plus aisé au Ravel. • Créer des zones piétonnes (ex : les Etangs).
--	--	--	---

<p>Emploi & Economie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration et bars : Stavelot comme destination sympa le temps d'un week-end. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le marché du jeudi qui diminue. (2) • Beaucoup d'anciens commerces (bâtiments) vides et inutilisés. • De moins en moins de commerces. (2) • Le peu d'offres en commerces et HoReCa. (6) – manque de commerces autres que des pharmacies, magasins d'alimentation, ... → manque de commerces de vêtements, de sports, ... (sauf vélo haut de gamme). • Manque de commerces locaux. • Absence de marchands sur le marché. • Trop de folklore et pas assez d'activités commerciales. • Manque de petites boutiques artisanales et autres qui incitent à la flânerie. • Le développement économique. • Le manque de dynamisme. • Stavelot est de moins en moins une entité centrale regroupant des services et administrations. • Stavelot est devenu un « gros village » au niveau économique, commercial, au niveau des services proposés. • Trop peu d'emplois, et si on en trouve, obligation de posséder un véhicule. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le retour des commerces de proximité. Et ne pas chercher à rivaliser avec Malmedy ! • Faire revivre les commerces autres que les pharmacies et surfaces alimentaires. • Sensibiliser les Stavelotains à consommer à Stavelot. • Attirer de nouveaux commerçants. (2) • Utiliser les bâtiments vides pour en faire des commerces / utiliser des commerces « à l'abandon » pour mettre en place des commerces de proximité (soutenus par la Commune). (2) • Mettre en place des commerces éphémères, plutôt touristiques. • Soutenir les commerces et les initiatives spontanées. • Redynamiser le marché hebdomadaire (2). • Tenter de trouver des formules pour attirer des artisans en centre-ville (rue Neuve). • Créer un espace de co-working. • Créer et profiter de l'espace entre le pont de l'Amblève et le pont des
------------------------------	---	--	--



		<ul style="list-style-type: none"> • Pas de magasin de souvenirs, sauf dans l'Abbaye (voir plus loin : humour de Stavelot, paysages, ...). 	<p>Bressaix pour y générer un parc, des commerces, de l'HoReCa, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une pépinière d'entreprises (hall relais) – vu le succès rencontré dans la commune voisine. Le bâtiment abandonné route de Trois-Ponts pourrait ainsi connaître un meilleur sort, ...).
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> • L'énergie verte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'aides pour les rénovations énergétiques. • Aucun « placement » visant la production d'énergie durable (type éoliennes). • Le coût de l'énergie trop élevé pour les bas revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Energies renouvelables : poser des choix sérieux en protégeant nos magnifiques paysages → Envisager la production d'énergie en utilisant l'Amblève (micro-turbine) – sachant que le dénivelé de cette rivière entre son entrée et sa sortie de la Commune est de +/- 70m). • Placer des éoliennes dans des endroits pas trop pittoresques.
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Stavelot, capitale des paysages merveilleux, ouverts, avec classification « *** » (comme le guide vert). • Le cadre de vie agréable (2). • La tranquillité. • Ville agréable : mi-urbaine, mi-rurale, une ville verdoyante (2). • Une nature exceptionnelle. • Des paysages exceptionnels. (2) • Des points de vue remarquables. • Des forêts. • La propreté dans son ensemble. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les incivilités des gens lors des festivités et en général (2). • Les déchets. • Le manque de propreté. • Manque de projets verts, écologiques. • Le manque de mise en valeur du site des Etangs. • Les excréments de chiens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger certains sentiers de l'érosion due au ruissellement. • Valoriser nos magnifiques paysages (comme à Waimes). • Préserver et mettre en valeur les paysages répertoriés par ADESA (Challes). • Remise en valeur de la diabase géologique de Challes (roches) (2). • Trouver des solutions pour le dépotoir après les festivités (Laetaré, Non-Laetaré, ...). • Valoriser le site des Etangs, près du cimetière.



	<ul style="list-style-type: none"> • Le boisement de la Commune. • L'entretien des Ravel. • Le site des Etangs et son réaménagement (2). • Belle richesse environnementale, et pas que les Etangs ou Challes. • Le site de « la Plage » sauf quand « les drogués » sont là. 		
Logement	<ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation du nombre de logements, qui permet l'accueil de nouveaux habitants. • Le projet du SPAR (logements adaptés). • Belle offre d'appartements à louer ou acheter. • Logements assez abordables, attractifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux logements qui ne correspondent pas à l'architecture de Stavelot. • Le manque de logements à prix raisonnable. • Le manque de logements adaptés. • Logements dégradés, négligés voire en ruines/insalubres → donnent un aspect négligé à la ville (4). • Manque de logements de haute qualité → Problème pour attirer des talents hors-région. • Beaucoup trop de logements de luxe, aux loyers trop élevés. • Une catégorie importante de la population ne peut se loger décemment. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des habitations modernes et confortables pour éviter que tous nos aînés ne soient tentés de partir vers Malmedy. • Favoriser les logements intergénérationnels. • Arrêter la construction d'immeubles de luxe au centre pour privilégier les lieux de rencontre de convivialité.
Urbanisme & Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Le patrimoine très riche (3). • L'Abbaye (il y a peu de communes qui ont une abbaye en leur centre). 	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en lumière du petit patrimoine. • Manque d'une vision claire de l'urbanisme dans les villages. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménager l'esplanade. • Réaménager la Place St-Remacle. • Mettre en avant le patrimoine local vestimentaire.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les rues typiques (Stavelot-Ville). • La mise en valeur du patrimoine. (3) • La rénovation urbaine. • Stavelot, ville historique. • Le centre-ville avec ses maisons à colombages, ses petites rues pavées, la place St-Remacle, ... • Le maintien de l'architecture d'époque donne un certain charme à la ville. • Les pavés historiques bien mis en valeur. • Façades et vitrines peintes de manière charmante. • Décoration des façades à l'ancienne (détails). • Fresques entières. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de cohérence dans le décor de la ville : lampadaires, statues, pots de fleurs, ... • Accorder un permis de bâtir avec 6-7 dérogations au CoDT n'est pas normal. • L'intégration des nouveaux logements à appartements. • La hauteur des bâtiments. • La rénovation de certaines rues ou bâtiments. • L'arrivée dans certains villages envahissants, peu respectueux vis-à-vis des habitants, du cadre de vie et des règlements au niveau urbanistique et environnemental (presque comportement de « mafieux »). (2) • Quid du projet « ancienne gare » dont on ne parle plus. • Les projets « aile St-Nicolas » et « UNIC Huart » : redondances ? • Trop de nouveaux lotissements ou de constructions disproportionnées qui cachent ou vont cacher de beaux paysages, le caractère historique spécifique à Stavelot → manque de respect du patrimoine. (3) 	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter la construction de trop de buildings dans le centre historique. Le vieux Stavelot est une ville de charme à ne pas dénaturer par du béton. Plutôt rénover l'habitat existant. • Mettre en place un itinéraire valorisant un capital unique (les anciennes bornes frontières Belgique-Prusse) — Stany Noël dispose d'une promenade permettant d'en voir plusieurs près de Wavreumont. • Remettre en valeur la passerelle et du pont de Challes. • Réaménager le belvédère « Céline » - mais terrain privé ? – paysage époustouflant à partir de la route du vieux château à valoriser. • Réaménager un accès au point de vue du Vieux Château, avec court passage dans ses ruines. • Mettre en valeur le site classé et la maison classée de Challes par une signalétique et un panneau descriptif. • Mettre en valeur le petit patrimoine de Challes. • Installer une plaque commémorative pour les 2 bâtisseurs de la passerelle de Challes.
--	--	---	---

		<ul style="list-style-type: none"> • Les projets urbanistiques imposés par les politiques de la majorité qui défigurent le centre-ville → consultations citoyennes tout à fait inutiles puisque court-circuitées par les décisions du pouvoir uniquement pour se donner bonne conscience. 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniformiser le décor de la ville (charmant, ardennais, ...). • Sauvegarder le Ciné Versailles par des aides en personnes et en subsides. • Enlever le dépôt Pépin pour y faire des parkings et une zone bucolique, et y faire un second hall. • Enlever le dépôt communal et y créer un espace vert. • Raser l'ancien SPAR, y faire des parkings pour délester la place St-Remacle et y construire des logements. • Raser l'ancienne aile St-Nicolas pour y construire des logements, du parking en sous-sol et des commerces.
Convivialité	<ul style="list-style-type: none"> • La vie associative et sportive très dynamique. (3) • Beaucoup d'évènements sportifs. • Stavelot est une ville conviviale. • La communauté locale très chaleureuse. • Ville très vivante et connue. • Le sentiment de sécurité (peu d'insécurité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a trop d'événements sportifs. • La kermesse qui diminue d'année en année : les jeux populaires et la tombola ont disparu. • Manque de lieux de rencontre pour les jeunes et moins jeunes (terrains de foot et de tennis inaccessibles). (2) • Manque d'endroits de rencontre autres que des bars. • Les enfants sont oubliés (ils sont pourtant l'avenir de la commune) : 	<ul style="list-style-type: none"> • Retrouver la kermesse d'avant. • Créer des lieux d'échange dans chaque village. • Créer des espaces verts et des espaces de rencontre, de partage (2). • Installer des bancs entourés de grosses pierres à côté du pont sur l'Eau Rouge à Challes (sous les marronniers) – pour sécuriser l'espace et éviter le parking. Cet emplacement permet une vue

		<p>plaine de jeux petite et dégradée – manque de matériel adéquat. (2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun événement populaire n'est mis en place pour les enfants. • Le manque d'activités pour la jeunesse. • L'intégration des nouveaux arrivants. • Trop de voitures et pas assez d'espaces verts au centre de la ville de Stavelot : espaces de détente, de rencontre, bancs, <u>parcs</u>, ... (2) • Manque de « charme » sur la place. Trop de voitures et pas d'espace convivial mis à part les terrasses des restaurants et cafés. • Manque d'activités pour les 50+ →(danses, local poterie, ...). • Aucun projet intergénérationnel ou interculturel. • Manque d'événements festifs qui rassemblent la population (hors Laetaré). • Certains quartiers, endroits, inspirent la méfiance (délinquance, ...) / quartiers peu sécurisés une fois la nuit tombée (2). • Insécurité à cause des drogues. • Stavelot est une ville morte le soir. 	<p>sur le petit bois et le confluent de l'Eau Rouge et de l'Amblève.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'ancrage des espaces de convivialité (poubelles, bancs, ...). • Aménager un espace de convivialité à la passerelle de Challes, avec mobilier urbain et poubelles et délimité par de grosses pierres pour empêcher le parking et sécuriser le long de la berge. • Mettre en place des activités pour les seniors. • Aménager une plaine de jeux (8) – intergénérationnelle (3) (idée des cabanes dans les jardins de la MRS de Membach) ; en matériaux durables (voir Malmedy/Waimes). • Réanimer la ville. • Organiser des rassemblements festifs (musique, concerts, marchés nocturnes, ...). • Brasser les tranches d'âge pour des projets communs. • Favoriser la mixité (écoles, MJ, maison de retraite, personnes déficientes, ...).
--	--	--	--



<p>Services à la population</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les outils numériques.• Un enseignement de qualité.• La proximité avec les politiques.• La MRS du Pré Messire.• La qualité des investissements.• L'efficacité des services communaux. (3)• La consultation des habitants.• Bon service à la population – horaires prolongés certains jours.• Services communaux proches et à l'écoute de la population.• L'embellissement des places.• Le fleurissement de la ville.• Les poubelles PMC.• Les aides aux personnes précarisées via la Croix-Rouge.	<ul style="list-style-type: none">• Le manque de fleurs dans les villages + en Ville, où seules les rues à proximité de l'Hôtel de Ville sont fleuries. (2)• L'éclairage public insuffisant.• Les rues pavées sont mal entretenues.• Manque d'informations via le feuillet communal ou le journal local (actuellement les infos concernent plutôt Vielsalm et Trois-Ponts).• Création d'un potager collectif aux Petites Communes : trop peu de publicité et de personnes qui viennent. Aucun élu ne s'est déplacé pour venir voir.	<ul style="list-style-type: none">• Couper l'éclairage public entre 23h et 6h dans les villages.• Consulter le voisinage avant d'installer l'éclairage public. Gain en qualité de vie (sommeil), écologie et économies d'argent. (Somagne).• Agrémenter l'esplanade de fleurs.• Fleurir la rue Neuve.• Fleurir les villages.• Améliorer l'éclairage public dans le Quartier des Îles, dans la Rue Neuve et en général (3)• Aménager une piscine avec un fléchage adéquat et pouvoir la couvrir pour une utilisation permanente / mettre en place une piscine couverte communale et chauffée. (2)• Entretien correctement les routes, même si elles ne le sont pas en période hivernale.• Mettre en place un ramassage scolaire pour les quartiers peuplés d'enfants.• Aides à la jeunesse : favoriser les pratiques sportives et l'encadrement.
---------------------------------	---	---	--

<p>Culture & Folklore</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'offre culturelle (VTS, ...) (6). • Un centre culturel dynamique. (4) • Nombreux projets et événements culturels en place. (3) • Un folklore dynamique. (4) – avec de nombreux groupes et sociétés. • La bibliothèque. • Le cinéma. • Le nombre d'artistes dans la Commune. • Culture et folklore = des atouts incontournables. • Festivals de théâtre, musique, ... très appréciés. • Le maintien des célébrations culturelles et folkloriques (Laetaré, Nuit de mai, ...). • L'histoire de la ville est préservée. • Une histoire ancienne, dont l'Abbaye et les musées. • Stavelot, capitale du Laetaré. • Grande brocante. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'entrée payante au Laetaré. • Le concours du Laetaré (vote du public plus intéressant). • Le manque d'une salle culturelle /d'une salle de spectacle accessible et grande au centre de la ville, alors qu'il y a tant d'artistes dans la Commune. (3) • Les groupes et associations ne disposent pas facilement d'un local d'activités. • Excepté le Laetaré, le centre manque d'animations festives (concerts, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de Stavelot un vrai pôle culturel, patrimonial et touristique à l'échelle de sa population. • Refaire des spectacles sur la Place Saint-Remacle. • Aménager une salle de spectacle accessible au centre de Stavelot.
-------------------------------	--	--	--



Les points noirs en matière de sécurité routière dans ma ville/mon village/mon quartier :

Localisation : ville/village – nom de rue/carrefour	Problème
En général	<ul style="list-style-type: none"> • La vitesse des véhicules (l'état des routes y contribue un peu). • La vitesse des vélos sur le Ravel. • La cohabitation avec les vélos • Les rallyes auto-moto-vélo fort nombreux à Stavelot. Ils amènent beaucoup de nuisances avant, pendant et après (remise en état et nettoyage). → Ces rallyes doivent absolument éviter le Ravel, les GR, les promenades, les routes nationales (N62, N68, N622, N640) et les zones habitées.
Ravel	<ul style="list-style-type: none"> • Le Ravel est inconnu des « étrangers » : il y a trop de cyclistes sur la route entre Stavelot et Trois-Ponts, car les panneaux Ravel ne signifient rien pour ces personnes. → Il faudrait un pictogramme avec le dessin d'un vélo sur les panneaux.
Centre-ville de Stavelot	<ul style="list-style-type: none"> • Les trottoirs et cheminements pour PMR et poussettes. • Rues peu ou mal éclairées par endroits. → Bien éclairer les passages piétons.
Entrée de Stavelot	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive des véhicules. → À réduire dès le magasin DEMA jusqu'au rond-point des Blancs-Moussis (panneaux 70 puis 50 trop rapprochés).
Avenue Ferdinand Nicolai	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive → Limitation de la vitesse (vu la présence d'établissements HoReCa, de terrasses).
Intersection entre la Place Prume et l'Avenue Ferdinand Nicolai	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité de droite pas nécessaire, pas logique.
Quartier des Îles	<ul style="list-style-type: none"> • Eclairage public à améliorer.
Haute Levée (après la montée et avant Francorchamps)	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de personnes roulent à + de 100 km/h voire 120 km/h, or, ce n'est pas une autoroute.
Haute Levée (descente) vers Stavelot-centre	<ul style="list-style-type: none"> • Les voitures accélèrent avant le feu rouge, certains n'arrivent pas à freiner à temps et descendent la rue Devant les Capucins (sens interdit !). Risque d'accidents et de fauche de piétons.
Basse Levée	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'accès au Ravel autrement que par la grand route (danger). • Vitesse excessive des véhicules (surtout le jour des F1).
Carrefour avec feux au Collège Saint-Remacle (côté Avenue des Doyards, rue Marlennes)	<ul style="list-style-type: none"> • Les véhicules sont garés sur les trottoirs lors de la sortie des écoles. Les piétons sont obligés de marcher sur la route. (3)



Carrefour entre la rue Basse Levée et la rue Marlenne (en face du Collège Saint-Remacle)	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup trop de voitures garées sur les trottoirs pour venir reprendre leurs enfants : les piétons n'ont plus de place et encore moins les poussettes. • Beaucoup de personnes ne respectent pas les feux rouges devant les écoles (Athénée et Collège). <p>→ L'aménagement de plots serait bien nécessaire. → Manque de panneaux lumineux 30 aux écoles</p>
Rue du Châtelet et rue Dewalque	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive, surtout la nuit et en début de journée. • La signalétique des priorités (priorités de droite ou pas ?).
Châtelet Place du Rivage Place Wibald	<ul style="list-style-type: none"> • Parking sur les trottoirs.
Basse-Cour/Salle Electrabel	<ul style="list-style-type: none"> • Sens de circulation ?
Rue Neuve	<ul style="list-style-type: none"> • Motos sur les trottoirs. • Vitesse excessive.
Chemin du Château	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse plus qu'excessive sur la voirie, tant dans le sens de la montée que dans le sens de la descente. • Voirie en état déplorable. • Trottoirs en état déplorable, impraticables. • Manque de places de parking claires et de qualité.
Carrefour de Chefosse	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier la route prioritaire.
Route entre Stavelot et Beaumont (via Lodomez)	<ul style="list-style-type: none"> • Vitesse excessive, surtout entre la Vaulx Richard et le moulin de Lodomez, malgré les limitations à 50km/h.
Traversée de Lodomez et La Vaulx-Richard	<p>→ Aménagements à adapter pour le charroi agricole.</p>
Masta	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation de vitesse trop basse à Masta (70 km/h → 90 km/h).

Partie 3 : Présentation du diagnostic par les Auteurs de Programme

Les Auteurs de Programme ont rédigé un diagnostic socio-économique de la Commune de Stavelot et de ses villages. Il s'agit en quelque sorte d'une carte d'identité objective de la Commune basée sur des données chiffrées, des statistiques, ... en lien avec les différentes thématiques rythmant la vie communale. La synthèse de ce diagnostic est présentée aux villageois dans cette troisième partie.

Les citoyens recevront cette présentation à l'issue de l'ensemble des réunions de consultation (début juin).



Partie 4 : Réactions – Echanges

Suite à la présentation du diagnostic, la parole est donnée aux villageois qui souhaiteraient réagir à ce qui leur a été partagé.

La liste ci-dessous reprend les éléments du diagnostic de l'auteur auxquels les habitants ont réagi :

🗨️ Selon vous, c'est une faiblesse d'avoir une partie en zone inondable, mais pour moi c'est plutôt un atout, car la zone de loisirs se trouve en zone inondable, et donc plus difficilement mise en œuvre. Les maisons ne se trouvent pas en zone inondable, elles.

🗨️ 41% de céréales, cela me semble énorme ! Un recensement est effectué chaque année (affectation des terres agricoles), donc vos chiffres (2010) pourraient être mis à jour. N'hésitez pas à me contacter (Benoît Georges).

Partie 5 : Suites

La Fondation Rurale de Wallonie clôture cette soirée en informant les participants sur les suites de l'Opération.

L'ensemble des données ayant été récoltées lors de la consultation serviront à rédiger un « **diagnostic partagé** », qui est un document global croisant l'analyse objective et chiffrée de l'auteur avec la réalité du terrain et le ressenti des habitants (le contenu récolté via les feuilles distribuées, les post-its et échanges oraux).

C'est sur base de ce document et de la liste de projets recueillie que la future **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** pourra élaborer le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** et définir les objectifs à atteindre et les projets à mener dans les villages et la Commune.

Cette commission sera composée d'élus et d'habitants (dont ¼ max. des membres pourront être des élus) et devra être représentative de la population (et donc compter des membres de tous les villages de la commune, d'âges différents, de sexes différents, ...). Elle devra compter min. 20 et max. 60 membres. Cette commission se fera le relais des habitants et mènera des réflexions d'intérêt collectif (à l'échelle du village et de la commune). Elle sera mise en place à l'automne, une fois les réunions de consultation terminées et la matière traitée.

Les villageois sont invités à s'y inscrire via le formulaire qui leur a été distribué. Pour ceux qui le désirent il est également possible de s'inscrire via le site internet de l'Opération : www.stavelotjeparticipe.info ou en contactant les agents de la FRW (080/67.84.70 ou hte.ardenne@frw.be).